



Maison de quartiers de CHÊNE-BOURG

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
Centre aéré d'automne  
du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024  
pour les enfants de 2P à 8P

**A remplir par le secrétariat**

Somme à payer : .....  
Paiement effectué le .....  
 Espèce caisse n° .....  
 Carte bancaire  
Nom de l'animateur .....  
Remarque .....

**Du 2 septembre au 6 septembre 2024, inscription uniquement réservée aux habitants des Trois Chêne. Les inscriptions pour les travailleurs des Trois Chêne seront ouvertes dès le 16 septembre. Inscription dès le 30 septembre pour les autres communes.**

	Prénom	Nom	Date de naissance	Nom de l'Ecole	Classe	Classe CLI	
						Oui	Non
1					.....P		
2					.....P		
3					.....P		

Nom et prénom du représentant légal .....

Adresse..... NPA + Lieu.....

**☎ Portable\*** ..... **E-mail\*** .....@.....

**(Renseignements obligatoires pour recevoir la confirmation d'inscription)**

Nom/adresse de l'employeur (concerne les habitants hors Trois-Chêne) : .....

.....

**Renseignements médicaux**

Besoins spécifiques (allergies) : .....

Votre(s) enfant(s) bénéficie(ent) t-il(s) d'un accompagnement particulier : oui / non

Si oui e(s)quel(s).....

Date du dernier rappel tétanos : enf 1 ...../...../..... enf 2 ...../...../..... enf 3 ...../...../.....

	L'enfant sait-il nager ?		L'enfant peut rentrer seul		L'enfant peut-il passer la frontière ?	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Enf 1						
Enf 2						
Enf 3						

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ déclare :  
*compléter avec prénom et nom du représentant légal*

- autoriser, en cas d'accident, les responsables de la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon (mes) enfant(s), y compris celles préconisées par le médecin consulté ;
- que je m'acquitterai des frais occasionnés pour les soins donnés à mon enfant, y compris les frais de transport ;
- que mon enfant est assuré contre la maladie et les accidents en Suisse et à l'étranger.

Je souhaite devenir membre de la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg-Le Spot afin de soutenir l'association (gratuit et sans engagement).

## CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Le dossier complet est à remettre dans la boîte aux lettres avant le lundi 9 septembre à 9h (seuls les dossiers complets seront traités). Le dépouillement se fera par l'équipe dès le 9 septembre afin de vous rendre réponse par mail avant le 13 septembre (merci de vérifier vos spams).

### Photocopies des documents obligatoires à joindre au dossier d'inscription :

- Carte d'identité du responsable légal
- Carte d'identité du participant
- Carnet de vaccination
- Justificatif de domicile (daté de moins de 3 mois)
- RDU (revenu déterminant unifié à demander sur : [www.ge.ch](http://www.ge.ch))

L'inscription ne sera définitive qu'au moment où le paiement total de la somme due sera effectué.

### ESPACE RESERVE A LA MAISON DE QUARTIERS

#### Tarif pour la semaine

Catégorie Familiale	Revenu mensuel brut familial	Famille avec 1 enf. inscrit	Famille avec 2 enf. inscrits	Famille avec 3 enf. inscrits	Famille avec 4 enf. inscrits
A	Moins de 2'500	50.-	90.-	120.-	150.-
B	De 2'501 à 3'500	60.-	110.-	150.-	190.-
C	De 3'501 à 4'500	75.-	140.-	195.-	240.-
D	De 4'501 à 5'500	90.-	170.-	225.-	280.-
E	De 5'501 à 7'000	105.-	200.-	270.-	340.-
F	De 7001 à 8'500	130.-	250.-	360.-	460.-
G	De 8'501 à 11'500	175.-	340.-	495.-	640.-
H	De 11'501 à 14'500	215.-	420.-	615.-	800.-
I	De 14'501 à 17'500	250.-	490.-	720.-	940.-
J	Plus de 17'500	270.-	530.-	780.-	1020.-

Nom animateur : .....

### **A LIRE ATTENTIVEMENT**

#### Paiement :

**Le montant total du centre aéré doit être payé soit en espèce, soit par carte bancaire dès réception de la réponse.** Le paiement valide l'inscription et la facture sert de confirmation d'inscription.

Le paiement du centre aéré ne doit en aucun cas être un frein à l'inscription de votre enfant. En cas de difficulté de paiement, merci de vous adresser directement au secrétariat ou faire un mail à : [karine.compois@fase.ch](mailto:karine.compois@fase.ch).

**En cas d'annulation aucun remboursement ne sera effectué et la facture restera due.** En cas d'accident et sous certificat médical, celui-ci devra être fourni dans les 10 jours. Il pourra donner lieu à un remboursement à partir du 3e jour consécutif manqué et sous certaines conditions. La décision de remboursement sera prise uniquement par le comité de gestion de l'association.

**L'inscription ne sera validée et définitive qu'au moment où le paiement total de la somme due sera effectué.**

Je soussigné(e)..... confirme avoir pris connaissance des modalités d'inscriptions et m'engage à payer la facture du centre aéré selon les conditions indiquées.

Date : ..... Signature du (de la) représentant(e) légal(e).....

## Quelques renseignements divers

Nous accueillons les enfants entre 8 et 9h le matin à la Maison de quartiers. Le retour se fait au même endroit vers 17h30 du lundi au jeudi et dès 16h le vendredi.

**Fermeture de la Maison de Quartiers à 18h du lundi au jeudi et à 17h le vendredi.**

**Dans le cas ou votre enfant doit s'absenter lors d'un centre aéré nous vous demandons de bien de bien vouloir prévenir l'équipe d'animation par téléphone entre 8h et 9h au 022 348 96 78.**

L'enfant devra prendre quotidiennement :

- un pique-nique, goûter, boisson en suffisance (en privilégiant les contenants réutilisables)
- maillot de bain, serviette (dans un sac séparé du pique-nique)
- vêtements adaptés en fonction de la météo
- chaussures étanches (en cas de pluie)

**Nous vous rappelons que les enfants ne sont pas assurés contre les accidents par la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg.** Les enfants sont tenus de respecter les consignes données par les encadrants. En cas de désobéissance ou mise en danger à répétition, l'équipe d'animation se réserve le droit d'exclure l'enfant du centre aéré.

Dans le but de favoriser les interactions de groupe, **tout matériel électronique (jeux vidéo, téléphone portable, etc.) sont interdits dans le cadre du centre aéré.** Dans le cas ou votre enfant est amené à prendre son matériel avec lui, l'équipe d'animation se réserve le droit de décliner toute responsabilité, en cas de vol ou d'objet détérioré.

Dans le cadre de nos activités, la réalisation de documents photos est pratique courante. Ces documents peuvent être utilisés par la Maison de Quartiers pour le site internet, la gazette... À tout moment, les parents sont en droit de voir les documents concernant leur enfant. En cas de désaccord, nous vous remercions de bien vouloir nous le faire savoir en prenant directement contact avec l'équipe d'animation au 022 348 96 78.

Date : ..... Signature du (de la) représentant(e) légal(e).....